

## AVIS OFFICIEL DU LUNDI 11 MAI 2026



### **Demande de permis de construire (Publication au Journal officiel du 15 mai 2026 – No 18)**

**Parcelles N° RP\_1691 et N° RP\_1692, Clos chez Gautier,  
2714 Les Genevez**

**Requérant :** AMSTUTZ Béatrice et Otto, Village 19, 2717 Rebévelier

**Auteur du projet :** VILLATYPE SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon

**Ouvrage :** Construction d'une maison familiale avec couvert pour véhicule. Installation d'une pompe à chaleur air/eau posée à l'extérieur, pose de panneaux photovoltaïques en toiture, réaménagement des alentours, pose d'un empierrement et aménagement d'une place et d'un accès en pavés filtrants, selon plan déposés.

**Dimensions :**

Longueur :	12.5 mètres
Largeur :	9.0 mètres
Hauteur :	5.75 mètres
Hauteur totale :	7.0 mètres

**Matériaux :** Façades : Crépi, blanc cassé, gris béton et gris anthracite métal  
Toiture : Tuiles béton grises

**Parcelles :** Les Genevez, N° RP\_1691 et N° RP\_1692

**Rue :** Clos chez Gautier, 2714 Les Genevez

**Zones :** Zone à bâtir, Zone d'habitation, HAc

**Plan spécial :** Clos chez Gautier

**Dérogations requises :** Art 26 al. 2 Plan spécial Clos chez Gautier 2  
– Eaux météoriques

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune des Genevez (JU), La Sagne-au-Droz 20, 2714 Les Genevez, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement jusqu'au 17 juin 2026.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Notion de compensation des charges selon art. 32 LCAT : « Si un propriétaire foncier tire profit d'un avantage particulier qui lui a été accordé aux dépens d'un voisin à la suite d'une dérogation, d'un plan spécial ou de tout autre mesure s'écartant des prescriptions communales sur les constructions, il doit dédommager le voisin si ce dernier subit un préjudice notable. »



**Rappel, passage marqué par des bandes jaunes, rappel à la sécurité des piétonnes / piétons**

---

Pour rappel, des bandes jaunes ont été tracées depuis la boucherie jusqu'en bas du chemin de l'école afin d'améliorer la sécurité des écoliers.

Nous vous informons que, désormais, tous les piétonnes et piétons doivent emprunter ce passage.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération !



**Fermeture du secrétariat communal**

---

Le secrétariat communal sera fermé :

- à l'Ascension, les 14 et 15 mai 2026
- le lundi de Pentecôte, le 25 mai 2026.

Merci de votre compréhension.



## **Tonte du gazon**

---

Pour des questions de bon voisinage, nous vous prions de ne pas tondre le gazon durant les heures de midi et après 21h00, ainsi que les dimanches et jours fériés.

Merci de votre compréhension.



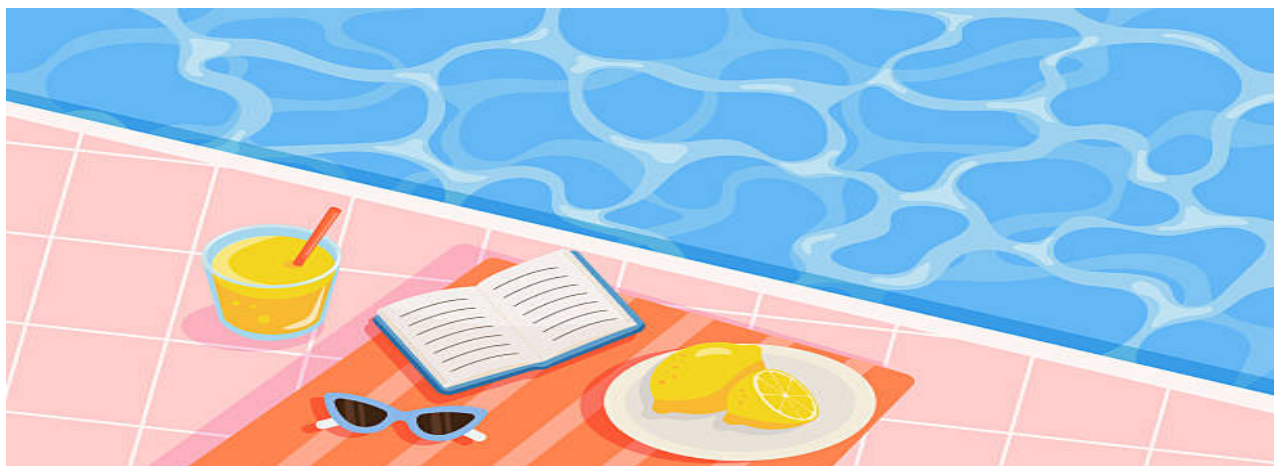
## **Avis aux propriétaires de piscines**

---

Dans le but d'assurer une alimentation en eau constante avec l'arrivée des beaux jours, nous rappelons aux propriétaires de piscine/jacuzzi de plus de 3000 litres (enterré ou hors-sol) qu'ils sont priés d'aviser le secrétariat communal avant de les remplir.

Ceci dans le but de planifier les prélèvements et d'éviter que le niveau du réservoir n'atteigne un seuil critique.

Nous vous remercions de votre collaboration.



## **Utilisation de produits phytosanitaires**

---

Suite à un contrôle et au vu des éléments et des mesures à prendre pour l'utilisation de produits phytosanitaires, nous vous informons que notre commune a décidé, dès à présent, de ne plus recourir à leur utilisation.

Des solutions sont actuellement recherchées afin de limiter l'apparition de mauvaises herbes sans recourir aux produits phytosanitaires.

Nous vous prions de bien vouloir faire preuve de compréhension face à cette décision.



## **Inauguration du nouveau véhicule de la voirie**

Chères et chers habitant(e)s, nous vous invitons cordialement pour l'inauguration du nouveau véhicule de la voirie

**le jeudi 21 mai 2026 à 17h00  
sur la place de la Halle**

Une verrée sera offerte à cette occasion.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreuses et nombreux !



**Racines communes, exprimé votre avis et participer aux forums**

# FORUMS

## IDENTITÉ LOCALE

- > **Qu'est-ce qui fait vivre votre commune ?**
- > **Que signifie proximité pour vous ?**

Vous êtes invités par **RacinesCommunes** à vous exprimer, à partager votre avis et participer aux forums "**identité locale**".

Vous pouvez vous inscrire à la date qui vous convient le mieux, peu importe votre lieu de domicile.

Ces forums sont gratuits et ouverts à toutes et tous. Apéritif offert.

**01 JUIN 2026**  
**19H00**

- > **Ecole primaire**  
**Rue des Collèges 2**  
**2340 Le Noirmont**

**08 JUIN 2026**  
**19H00**

- > **Forum St-Georges**  
**Route de Bâle 3**  
**2800 Delémont**

**15 JUIN 2026**  
**19H00**

- > **Salle du Séminaire**  
**Rue Thurmann 1**  
**2900 Porrentruy**

### > **INFOS & INSCRIPTIONS**

[www.racinescommunes.ch](http://www.racinescommunes.ch)

T 032 420 72 03

Ces forums sont organisés par **RacinesCommunes**, l'appellation du projet de redéploiement des structures communales piloté par la République et Canton du Jura avec le soutien de l'Association jurassienne des communes.





## Appel à la vigilance, chenille de processionnaire du chêne



La chenille de la processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*) est une chenille défoliatrice, c'est-à-dire qu'elle consomme les feuilles des arbres, et de ce fait occasionne des dégâts pouvant être importants sur les houppiers. Elles forment des colonies sur le tronc ou les branches **des chênes uniquement**.



**Ses poils** se détachent facilement lors de contacts ou sous l'effet du vent, pouvant provoquer des **réactions urticantes** cutanées ou **allergiques** (respiratoire ou oculaires) pouvant être **dangereuses** chez **l'humain**, des **œdèmes** et des **nécroses** des tissus buccaux chez les **chiens**.

Au sol et le long des troncs elles se déplacent en longues processions, d'où leur nom.

Pour plus d'infos





## Moustique tigre, luttons contre eux !

# PAS DE MOUSTIQUE TIGRE CHEZ MOI



Ne pas laisser dehors des objets – bâches, jouets, pneus... – qui pourraient retenir de petites flaques.



Ne pas utiliser des produits non ciblés qui détruisent de nombreux insectes prédateurs du moustique.



Retourner tous les pots ou récipients inutilisés.



Vider tout récipient ouvert contenant de l'eau.

Luttons contre le moustique tigre.  
Coupons-lui l'eau !



Fermer hermétiquement les récipients qui ne peuvent pas être vidés (réservoirs, pieds de parasol, etc.).



Comblent avec du sable les espaces qui contiennent inévitablement de l'eau.

### Comment aider ?

- Eliminez les sites de ponte dans votre jardin !
- Signalez tout moustique suspect via la plateforme : [www.moustiques-suisse.ch](http://www.moustiques-suisse.ch)

## Ce qu'il faut savoir

- Le moustique tigre est une **espèce invasive exotique** qui se trouve dans les zones habitées et évite les plans d'eau naturels où il est à la merci des prédateurs
- Quelques centimètres d'eau stagnante pendant quelques jours peuvent suffire pour que le moustique tigre produise une nouvelle génération
- Il peut voler sur plusieurs mètres pour trouver de l'eau
- Le moustique tigre évite les gros volumes d'eau comme les piscines

## Pourquoi lutter contre le moustique tigre ?

### 📌 Une gêne non négligeable

Le moustique tigre se distingue des autres espèces de moustiques par **son comportement de piqûre agressif**. Il pique pendant la journée et avec beaucoup d'insistance.

### 📌 Un vecteur de maladies tropicales

Le moustique tigre peut être un vecteur de maladies exotiques comme la dengue, le zika et le chikungunya. **Le risque est toutefois limité, ces maladies exotiques n'étant en principe pas présentes sous nos latitudes.**

## Reconnaître un moustique tigre

- **Pattes zébrées** noir et blanc
- Une **ligne blanche** traverse le thorax (dos de l'insecte)
- Moustique **très petit** (corps d'env. 5 mm)



## Signaler un moustique tigre

Vous pensez avoir repéré un moustique tigre ?

- Prenez une photo (la plus nette possible) de l'insecte
- Transmettez votre donnée directement sur la plateforme suisse :

[www.moustiques-suisse.ch](http://www.moustiques-suisse.ch)



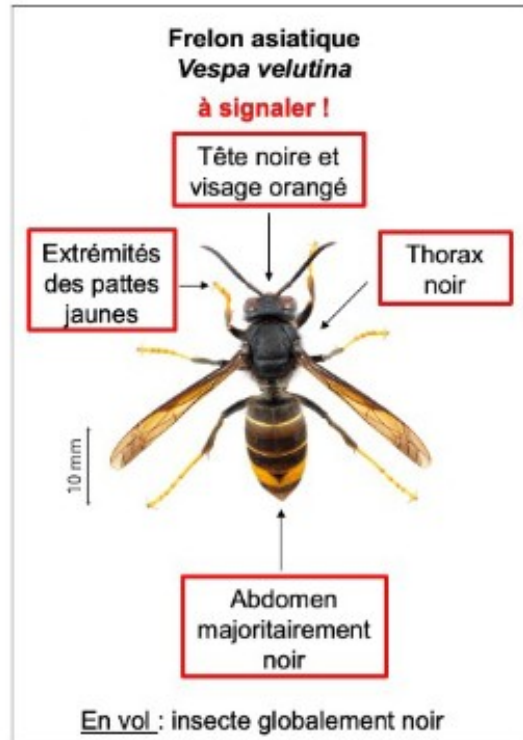
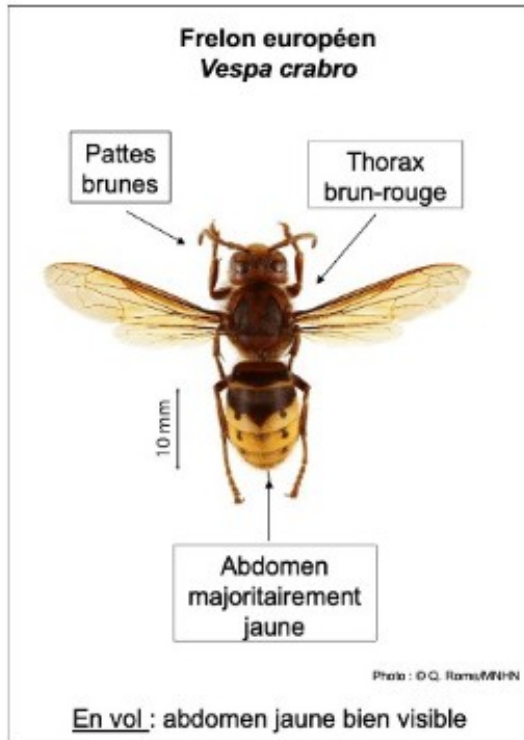
### Des questions ?

L'office de l'environnement et le service de la santé publique sont à votre disposition pour vous répondre.

032 420 48 00 / 032 420 51 20



## Comment distinguer un frelon asiatique d'un frelon européen ?



Source : [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch)

**Attention, il n'est pas possible d'identifier un nid primaire de frelon asiatique sans voir un individu posé dessus.**

**Merci pour votre précieuse participation et bonne recherche !**





## **Semaine du 25 au 30 mai 2026**

### **Recherche de nids primaires de frelons asiatiques**

Dare-Dard lance une campagne cantonale pour trouver les nids primaires de frelons asiatiques à pattes jaunes.

En famille, seul ou en groupe, aidez-nous à débusquer cette espèce exotique envahissante. Il n'y a pas besoin de matériel particulier; un smartphone suffit.

#### **La semaine du 25 au 30 mai 2026**

sera consacrée à la recherche de nids primaires, en collaboration avec la population et les communes jurassiennes.

#### **Le samedi 30 mai 2026**

en guise de clôture, un point de rencontre et d'échange sera organisé dans chaque district :

- ▶ A Delémont à la Fête de la Transition (SAFED) de 10h à 18h
- ▶ A Porrentruy aux Vergers d'Ajoie de 16h à 18h
- ▶ A Saignelégier au Café du Soleil de 16h à 18h

Une récompense sous forme d'un petit pot de miel sera offerte à chaque personne qui trouvera au moins un nid de frelons asiatiques durant cette semaine. Celle-ci vous sera remise lors de ces manifestations ou vous sera envoyée dans les jours qui suivront.



## Musée rural jurassien, Les Genevez, Fête du 23 juin 2026

---

Comme chaque année, le Musée rural invite la population pour un repas convivial dans sa grange.



# FÊTE DU MUSÉE



**RÔTI À LA BROCHE ET GRATIN**

**23 JUIN 2026 11h-18h**

**PLUS D'INFOS SUR :  
[www.museerural.ch](http://www.museerural.ch)**